



Directives formation expert J+S

Directives pour évaluer le candidat pour les formations Expert et FEP. Pour recevoir une recommandation de la SIHF et du Chef de Sport J+S, le candidat doit remplir les conditions suivantes :

1. Avoir entraîné environ 800 heures au niveau de la promotion des Talents (PE), par exemple :
 - a. cela correspond à 3 ans d'activité en U15-Elit
 - b. cela correspond à 2 ans d'activité en U17-Elit ou U20-Elit
 - c. les niveaux U17-Top / U20-Top / MySports League ne sont pas dans la PE mais peuvent être comptabilisés
 - d. Actifs : NL et plus haut est aussi comptabilisé

Une réduction de l'expérience peut être faite si le candidat a une expérience dans des Skills spéciaux :

- a) Skillcoach (Expert en technique)
- e. Joueur national d'expérience /NLA (tactique / Expert en coaching)
- f. Des expériences professionnelles particulières, qui renforcent sa fonction d'entraîneur.

2. L'activité est entendue dans la fonction de Head Coach (responsable pour une équipe)

Le dossier doit être envoyé au chef de sport J+S Hockey sur glace. Le « TechnicCommittee » donnera suite au dossier une recommandation finale.